



Résumé des questions économiques et sociales: semaine n° 202 du 25 novembre 2024

VALEO / ISLE D'ABEAU (ISÈRE) : LES 312 SALARIÉS DE VALEO SE BATTENT POUR ÉVITER UN PLAN SOCIAL !

Depuis l'annonce de mise en vente du site de L'Isle-d'Abeau il y a quatre mois, les 312 salariés de l'équipementier automobile, épaulés par la CGT, SUD, et la CAT, se battent pour conserver l'activité et éviter un plan social d'ampleur.

« Ici on délocalise 350 familles dans la misère », peut-on lire sur une banderole qui recouvre le grillage à l'entrée de l'entreprise. Dans l'immense parc d'activités de Chesnes, à L'Isle-d'Abeau (Isère), impossible de louper l'usine Valeo. En guise de bienvenue, des croix en bois rouge tapissent l'herbe et de grandes banderoles jonchent les grillages. Le décor extérieur annonce l'atmosphère intérieure où la tension se lit sur tous les visages.

« On ne sait rien du tout, on ne sait pas où on va, c'est anxiogène », confie une cadre de l'entreprise durement affectée par l'incertitude usante dans laquelle les salariés se trouvent depuis quatre mois. Le 15 juillet, à la suite d'un comité social et économique central (CSEC), l'équipementier automobile a annoncé aux représentants du personnel vouloir réorganiser les activités du groupe en se séparant des sites de L'isle-d'abeau, la Suze-sur-sarthe (Sarthe) et La Verrière (Oise).

Les employés de l'usine proche de Bourgoin-jallieu pensaient pourtant avoir tout bien fait. En 2018, ils ont accepté la perte de cinq jours de repos et le gel de leurs salaires durant deux ans dans le cadre d'un accord de compétitivité, contre la transformation progressive de l'activité, de la production de démarreurs pour moteurs thermiques à la fabrication de petits moteurs électriques. Pile dans le bon tempo pour accompagner la transition vers le tout-électrique prise par les grands constructeurs.

Il y a énormément de burn-out !

Six ans plus tard, pour expliquer sa décision de vendre le site, la direction argue d'une technologie qui n'aurait pas trouvé son marché. Les syndicats CGT, SUD et CAT, qui mènent la riposte, mettent plutôt en cause la vampirisation de leur produit phare par leur principal client, qui est aussi concurrent direct de Valeo.

Face à la perte de chiffre d'affaires, la direction du site a dû négocier un accord : **contre la reprise du travail et la promesse de ne plus débrayer, les salariés ont obtenu une importante prime!** Mais l'incertitude sur l'avenir de l'usine demeure. « Depuis juillet, les projets changent tous le temps », accuse le délégué SUD, qui dévoile le dernier en date présenté lors du CSE début novembre. « Maintenant, ils veulent créer une unité autonome de production où ils garderaient 80 à 100 salariés sur 300. » Un tiers des locaux demeurerait occupé, les deux autres tiers étant mis en location. Un « plan social » d'ampleur serait donc envisagé.

Les représentants du personnel sont sceptiques quant à l'arrivée de repreneurs, les visites n'étant « finalement qu'un moyen de nous faire patienter jusqu'au jour où ils nous annonceront définitivement les suppressions de postes ». Dans l'usine, la démotivation gagne. Une trentaine de personnes ont déjà démissionné depuis cet été. Pour les 312 restants, c'est le même questionnement. « Mon mari travaille aussi à Valeo. Nous avons un enfant. Comment allons-nous faire si nous sommes tous les deux licenciés? » se demande Caroline Chardon, agent logistique.

Un collectif d'une quarantaine de salariés, accompagné par les trois organisations syndicales, a entamé une procédure pour obtenir des réponses de la part de Valeo.

VICTOIRE EN CONSEIL D'ÉTAT : LA DEMANDE D'AUTORISER LE LICENCIEMENT DE STÉPHANE DÉFINITIVEMENT REJETÉE !

Le 29 octobre 2024, le Conseil d'État a mis un point final au contentieux au long cours qui oppose **la C.G.T. Schindler, Stéphane GAMEROFF et la société Schindler SA depuis plus de 7 ans.** La société Schindler aura tout tenté pour obtenir le licenciement de Stéphane, en tordant à la fois les faits et les accords d'entreprise. Le personnel de direction et RH a eu beau être largement renouvelé en 7 ans, une chose n'a pas varié : l'hostilité de l'entreprise à l'encontre de Stéphane et plus largement de la C.G.T. Schindler. C'en est devenu un véritable acharnement ! Aujourd'hui, c'est avant tout l'honneur professionnel et syndical de notre camarade qui est définitivement lavé ! Ni fainéant, ni voyou, Stéphane est un militant syndical intègre et surtout intransigeant dans la défense des droits de tou-te-s les salarié-e-s. Pendant toutes ces années, ces procédures multiples, avec leur lot d'enquêtes et d'audiences, ont pesé lourdement sur les épaules de Stéphane et sa famille. Mais aussi sur les militant-e-s de la CGT Schindler, et sur l'ensemble de nos collègues. Ces menaces de sanctions et de licenciement, au-delà de viser explicitement un militant, visent à tenir éloigné-e-s de la C.G.T. la majorité des collègues, qui craignent de subir le même sort. Il convient de rappeler que le Défenseur des Droits, dans son Baromètre 2019, aboutissait à cette conclusion : « Ainsi, pour la population active comme pour les personnes syndiquées, la peur des représailles est la première cause explicative du non-investissement des salariés dans l'activité syndicale ».

La C.G.T. Schindler souligne que la situation de Stéphane, comme d'autres militants du syndicat, n'est pas isolée. Régulièrement, dans de nombreuses entreprises et services publics, les militant-e-s déterminé-e-s à faire respecter les droits des salarié-e-s et à leur donner les moyens d'agir collectivement sont sanctionné-e-s, discriminé-e-s, licencié-e-s. Au-delà des affaires qui ont connu un retentissement national comme celles d'Antony Smith, Gaël Quirante, Gérald Le Corre ou Christian Porta, ce sont des milliers de militant-e-s de terrain qui subissent régulièrement représailles et intimidation de la part des employeurs !

Et la répression est montée d'un cran après le mouvement contre la réforme des retraites, puisque le patronat et l'État se sont sentis autorisés, en l'absence de réaction déterminée et coordonnée des organisations nationales depuis plusieurs années, à attaquer massivement les militant-e-s et frapper la tête des organisations, en premier lieu de la CGT.

La C.G.T. Schindler s'engage à participer aux initiatives devant permettre de construire une véritable réaction collective, unitaire et nationale, aux représailles antisyndicales.

Les différentes décisions concernant ce dossier sont accessibles sur le site cgt-schindler.org : Cour d'appel de Versailles - arrêt du 26 janvier 2023. Cour administrative d'appel de Versailles - arrêt du 26 janvier 2023. Conseil d'État – arrêt du 24 octobre 2024.

MA FRANCE À AULNAY (SEINE-SAINT-DENIS) : LA LUTTE CONTINUE !

Depuis le 16 avril 2024 les salariés de MA France Aulnay multiplient les initiatives de lutte pour obtenir des propositions de reclassement et l'ouverture de nouvelles négociations avec les protagonistes de la liquidation scandaleuse de leur entreprise : MA France, CLN (principal actionnaire de l'usine d'Aulnay), et Stellantis (à la fois client quasi unique, fournisseur de toute la matière première et propriétaire de la majeure partie de l'appareil de production). Plus de 400 (dont 280 CDI) ont perdu du jour au lendemain leur travail, pour cause de stratégies financières qui privilégient les actionnaires contre les salaires.

Les salariés de la dernière usine de la filière automobile du 93 se battent et reçoivent un soutien populaire important. C'est bien la Seine Saint-Denis qui se mobilise pour défendre l'appareil productif, l'industrie, l'emploi de son territoire !

Au lieu de revenir à la table des négociations, les acteurs de cette liquidation financière, multiplient les mauvais coups : procédures judiciaires, utilisation d'entreprises de sécurité pour casser le piquet de grève, provocations... Mais rien de tout cela n'a pu entamer la détermination des salariés à faire valoir leurs droits !

Le mandataire a ainsi engagé une procédure en référé visant 4 salariés élus CGT, en les accusant de bloquer le déménagement de leur outil de travail avec, à la clef, la menace d'une astreinte de 1.000 euros par jour s'ils continuaient de demeurer dans leur usine. Le rendu du jugement du 13 novembre est un nouveau camouflet pour ce liquidateur ! Dans celui-ci, la justice rappelle que **les salariés protégés non licenciés ont le droit de demeurer sur le site pour exercer leur fonction syndicale.** Des salariés protégés qui continueront de tenir des permanences pour conseiller leurs nombreux collègues de MA France plongés dans des difficultés administratives et sociales suite à la mise en faillite de leur entreprise.

Une usine qui accueille toujours des travailleurs est une usine qui n'est pas encore morte !

Les revendications sont toujours sur la table. Des responsables de Stellantis, lors d'une médiation organisée par le ministère de l'industrie, ont péniblement suggéré une ouverture pour une éventuelle

sortie par le haut de ce conflit, sans la moindre officialisation concrète. Les salariés demeurent ouverts à la discussion, et rappellent qu'ils ne lâcheront pas sur le respect de leur dignité ouvrière.

Par ailleurs la CGT déclare le site comme « **bien commun industriel** ». Les atouts de cette zone d'activité, en lien avec les mutations industrielles à l'œuvre, appellent l'implication de la puissance publique pour redonner un nouvel élan à cette usine. Des projets, notamment dans le cadre de la construction d'une filière de recyclage industriel, peuvent trouver toute leur pertinence sociale, environnementale et économique à Aulnay au cœur du 93!

FONCTION PUBLIQUE : MOBILISATION SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE LE 5 DÉCEMBRE !

Les organisations syndicales CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC et FA-FP appellent les agent-es de la Fonction publique à une journée d'action, de rassemblements, de manifestations et de grève sur l'ensemble du territoire le 5 décembre 2024.

Répondant à la demande de l'ensemble des organisations syndicales représentatives de la Fonction publique, Guillaume Kasbarian, ministre de la Fonction publique, de la Simplification et de la Transformation de l'action publique, a été contraint d'accorder une audience le jeudi 7 novembre dernier. Les organisations syndicales ont obtenu l'abandon de la suppression des catégories C, B et A de la fonction publique envisagée au titre du projet de loi dit « Guerini ». Le ministre s'est aussi engagé à rediscuter de son projet « d'agenda social ».

Force est de constater que Guillaume Kasbarian n'a pas répondu à la plupart des autres propositions et revendications portées par les organisations syndicales.

C'est pourquoi nous en appelons à une première journée de mobilisation sur l'ensemble du territoire, le 5 décembre 2024, y compris par la grève et la manifestation.

Une journée pour que le ministre renonce :

- * aux 3 jours de carence dans la fonction publique,
- * à la diminution de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie,
- * au non-versement de la Gipa.

Dans le même temps, nos organisations syndicales appellent les agent.es de la fonction publique, fonctionnaires et contractuel.les, à se mobiliser pour notamment :

- * des moyens budgétaires à la hauteur des missions des services et des politiques publiques,
- * des créations d'emplois partout où c'est nécessaire et l'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels,
- * l'augmentation de la valeur du point d'indice au titre de l'année 2024 et des années suivantes et des mesures salariales générales,
- * la refonte des grilles indiciaires,
- * l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,
- * l'abandon des orientations du projet de loi dit « Guerini ».

Les organisations syndicales conviennent de se revoir après cette journée de mobilisation et de grève.

SAVERGLASS À FEUQUIÈRES (OISE) : LA TENTATIVE DE BAISSER LES SALAIRES DE 5% DÉFINITIVEMENT ENTERRÉE !

Les syndicats demandent un audit des comptes !

Après des mois de chômage partiel, l'entreprise de verrerie Saverglass a proposé une baisse de salaire à ses employés. Les syndicats de l'usine de Feuquières rejettent majoritairement l'accord et demandent par ailleurs un audit des comptes de l'entreprise par un cabinet externe. Deux autres usines ont rejeté la proposition de la direction, la baisse de salaires n'aura pas lieu.

C'est une réunion houleuse qui a eu lieu, mi-novembre entre la direction de Saverglass et le comité social et économique (CSE) de l'entreprise, qui réunit les élus des syndicats. Ces derniers ont voté pour un audit extérieur des comptes de l'entreprise. Depuis plusieurs mois, la société de verrerie de luxe, installée à Feuquières, dans l'Oise, fait face à une baisse des commandes.

La direction a donc opté pour le chômage partiel en février dernier. Pendant six mois, les ouvriers ont travaillé une semaine de moins chaque mois. Mais la loi n'autorise pas plus de six mois d'activité partielle, consécutifs ou non, pour une période de douze mois.

La direction voulait un accord de compétitivité, inacceptable pour la CGT et la CFDT du site de Feuquières, qui ont indiqué leur refus de le signer. Ce qui empêche l'entreprise d'atteindre les 30 % de représentativité sur le site, mais le groupe dont fait partie Saverglass possède plusieurs usines, où des consultations ont également été menées.

"Par équité entre les sites, nous avons décidé que si un site refusait l'accord, il ne s'appliquait pas". Deux usines de France l'ayant rejeté, tout comme l'usine belge qui a donné une réponse négative ce vendredi 15 novembre, le projet est définitivement enterré.

Il y a de l'argent, on n'est pas au bord du dépôt de bilan !

Autre décision du CSE de Feuquières, la certification des comptes de l'entreprise, qui sera effectuée par un cabinet indépendant. D'après Nicolas Cocuel, il a été voté à dix voix pour et une contre. "Ça a été très houleux, les échanges avec la direction ont été assez violents" résume l'élu CGT. Pour lui, cette décision est nécessaire, car les syndicats manquent de données sur le chiffre d'affaires de l'entreprise.

"Il n'y a jamais de chiffres marqués lors des CSE, on a uniquement les chiffres en pourcentages pour ce qui concerne les résultats de l'entreprise. Baisser les salaires, quand il y a une certaine rentabilité, il ne faut pas exagérer. Il y a de l'argent, on n'est pas au bord du dépôt de bilan. L'expertise nous servira à prouver qu'il y a encore de l'argent dans les caisses. Quand on vous donne des chiffres à l'oral et que l'on ne marque rien au procès-verbal, c'est quand même curieux" questionne le représentant de la CGT.

16.000 EMPLOIS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE SONT MENACÉS DANS LES HAUTS-DE-FRANCE !

Cette estimation, calculée par l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES), repose **sur les projets de loi de finances pour le budget 2025 ainsi que pour celui de la Sécurité sociale.**

Selon l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES), **les budgets 2025 de l'État et de la Sécurité sociale menaceraient des milliers d'emplois dans le secteur de l'Économie sociale et solidaire (ESS).**

« Ces mesures budgétaires pourraient menacer jusqu'à 186.000 emplois en France, remettant en cause la pérennité des services essentiels fournis par le secteur à des millions de citoyens », redoute l'UDES. Dans les Hauts-de-France, « **16.000 emplois (sont) menacés par le Projet de loi de finances (PLF) et le Projet de loi de finances de la Sécurité sociale (PLFSS)** ».

209.000 salariés dans l'économie sociale et solidaire dans les Hauts-de-France !

Dans les Hauts-de-France, l'économie sociale et solidaire emploie 209.000 salariés (soit **11,2 %** de l'emploi à travers le territoire) dans **15.800 établissements, soit environ 10 % du total des établissements de la région.**

« Ces mesures menacent particulièrement des professions au cœur de la vie des Français : aides à domicile, animateurs périscolaires, éducateurs spécialisés, entre autres. La disparition de ces services vitaux aurait des conséquences dévastatrices, notamment pour les personnes âgées, les enfants et les populations les plus en difficulté », estime l'organisme de l'ESS

Pour information, l'UDES est une organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale et solidaire qui rassemble 22 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives), actifs dans 17 branches et secteurs d'activité, représentant 220.000 entreprises et établissements et plus de **2,4 millions de salariés.**

ORANGE : UN NOUVEAU PLAN DE DÉPARTS POUR LES SENIORS !

Le dispositif pourrait concerner **6.000 à 8.000 salariés sur quatre ans**, soit environ 10 % des effectifs français de l'opérateur.

Début novembre, lors d'une réunion avec les syndicats organisée dans le cadre des négociations triennales sur la gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP), le groupe a ouvert la porte à un nouveau TPS. « Cela répond à une demande forte du corps social », explique Vincent Lecerf, le directeur des ressources humaines d'Orange. De nombreux salariés regrettaient de n'avoir pas pu profiter du précédent plan à quelques mois près.

Selon les modalités dévoilées par les organisations syndicales, le nouveau TPS couvrirait la période 2025-2028. Il pourrait être activé par le salarié cinq ans avant son départ à la retraite : la première année serait travaillée à 50 % et rémunérée à 70 % ; les quatre suivantes seraient libérées et payées à 60 %, avec un minimum de rémunération garanti. Pour être éligible, il faudrait afficher quinze années d'ancienneté, avec un âge de départ à la retraite compris entre 2026 et 2033.

Après la fermeture en 2023 de la banque en ligne Orange Bank et le plan de départs volontaires en cours chez Orange Business, la filiale de services aux entreprises, les syndicats voient aussi ces plans comme une nouvelle expression de la stratégie purement financière du groupe dirigé depuis avril 2022 par Christel Heydemann. « Beaucoup de salariés ne voient plus de sens à leur travail et leur seule perspective est de savoir s'ils sont éligibles au TPS », regrette Sandrine Ferrety, responsable de section syndicale SUD-PTT.

Même si Orange réfute tout lien, ces négociations sur le TPS interviennent alors que huit salariés se sont donné la mort depuis le début de l'année, dont trois rien que cet automne. Le groupe avait connu huit suicides en 2023 et dix l'année précédente.

LES MICHELIN DEVANT LEUR SIÈGE SOCIAL À CLERMONT-FERRAND !

Après l'annonce par Michelin de supprimer 1 254 postes, et la fermeture des usines de Cholet et de Vannes, **700 à 800 salariés présents devant le siège de Michelin à Clermont-Ferrand "pour la sauvegarde de l'emploi".**

Pas pour "négocier le chèque" de départ !

D'autres salariés des départements voisins comme l'Allier ou la Loire sont venus en soutien.

"Il y a beaucoup de bus qui sont venus de partout en France, *assurait Romain Baciak ce mercredi matin.* Les bus de Cholet et Vannes sont déjà partis le matin et nos camarades des autres sites français sont sur la route ."

Ce rassemblement est "une première étape", a estimé le syndicaliste, "il y en aura d'autres".

"C'est montrer la colère des salariés de Cholet, Vannes à notre direction et aussi montrer le soutien des sites français à nos camarades", a expliqué le délégué syndical. La CGT "espère que les fermetures de ces deux sites n'auront pas lieu et on va tout faire pour".

Uniquement à l'appel de la CGT !

Les autres syndicats se désolidarisent de ce rassemblement au grand regret de Romain Baciak. "Il n'y a que la CGT qui lutte contre les suppressions de postes. Nous, aujourd'hui, on ne veut pas entendre parler de la négociation du chèque. On est là pour la sauvegarde de l'emploi et rien d'autre pour l'instant."

"Je pense qu'on va être interdits de rentrer sur le site comme d'habitude. Michelin est courageux pour faire des annonces dans la presse, mais il n'est pas bien courageux pour écouter la colère de ses propres salariés".

Selon lui, le groupe a "demandé aux salariés des Carnes [*le siège de Michelin*] de se mettre en télétravail ou de poser des journées de congé" pour ne pas être présents sur site. "Ils ont peur des débordements", mais Romain Baciak assurait "le rassemblement se passe dans la bonne entente. C'est vraiment pour montrer à la direction que les salariés sont prêts à descendre sur Clermont, montrer leur colère".

BAISSE DU REMBOURSEMENT DES MÉDICAMENTS EN 2025 : "NOUS SOMMES INQUIETS DE CES MESURES QUI VONT RENFORCER LES INÉGALITÉS DE SOINS", DÉNONCE FRANCE ASSOS SANTÉ !

Gérard Raymond, président de France Assos Santé craint que cette mesure n'aggrave la difficulté d'accès aux soins "*pour bon nombre de personnes*".

On fait payer les usagers de la santé une fois de plus. Nous sommes inquiets de ces mesures qui vont renforcer l'iniquité et les inégalités de soins dans ce pays", réagit, lundi 18 novembre Gérard Raymond, président de France Assos Santé, alors que la ministre de la Santé Geneviève Darrieussecq a annoncé une baisse du taux de remboursement des médicaments par la Sécurité sociale de 5% l'an prochain, ainsi qu'une baisse de la prise en charge des consultations médicales, en ouverture des débats sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2025 au Sénat.

"Ce sont les complémentaires santé qui vont prendre une part de ce désengagement de l'assurance-maladie. Elles vont automatiquement augmenter leurs cotisations et à la sortie ce sont les usagers de la santé qui vont payer", regrette Gérard Raymond.

"Aggraver l'état de santé de l'ensemble de la population" !

"Ceux qui sont défavorisés, qui n'ont pas d'assurances complémentaires, seront beaucoup moins soignés. Ils ne pourront pas trouver une offre répondant à leurs besoins", poursuit le président de France Assos Santé. Selon lui, "on ne va pas faire d'économies en prenant ce genre de mesures parce qu'on va aggraver l'état de santé de l'ensemble de la population".

"Les personnes les plus défavorisées sont certainement celles qui ont besoin de plus de soins sans compter les dépassements d'honoraires et les restes à charge inclus dans le système de santé. On aggrave la difficulté d'un accès aux soins pour un nombre important de personnes", *insiste Gérard Raymond.* "

ARCELOR MITTAL : FERMETURE DE DEUX SITES EN FRANCE !

ArcelorMittal envisage l'arrêt de deux sites en France, à Reims et Denain, pouvant affecter 130 emplois, menacés par le "**contexte économique difficile**" dans l'industrie et l'automobile, clients du sidérurgiste.

"Le 19 novembre 2024, la direction de la société ArcelorMittal Centres de Services a réuni les membres de son CSE afin de les informer d'un projet de réorganisation de la société et d'adaptation de ses capacités de production. Ce projet inclut le possible arrêt des sites de production ArcelorMittal Centres de Services de Reims et de Denain", a annoncé ArcelorMittal France dans un bref communiqué mardi soir.

La société ArcelorMittal Centres de Services, filiale spécialisée dans le commerce de gros de métaux et minéraux aux entreprises, "*est confrontée à une forte baisse d'activité chez ses clients Industrie et Automobile qui s'est accélérée ces derniers mois*" explique le sidérurgiste.

L'annonce pourrait provoquer la perte d'environ 130 emplois, une centaine à Reims et 30 à Denain, ont indiqué le délégué syndical central CGT David Blaise et le coordinateur CFE-CGC Xavier Le Coq.

La direction indique avoir "*expliqué*" aux représentants des salariés les "*contraintes qui la conduisent à présenter ce projet*", et "*invite les partenaires sociaux à une prochaine réunion fin novembre dans le cadre du processus d'information- consultation*".

Rien n'a été anticipé !

"Des négociations avec les organisations syndicales auront lieu sur les mesures sociales afin de limiter l'impact sur l'emploi" précise le sidérurgiste.

Pour David Blaise, de la CGT, "*comme le font toujours les capitalistes*" cette décision est justifiée "*par la compétitivité, les coûts fixes trop élevés, la situation économique en déclin et notamment de l'automobile*".

"On a une baisse du carnet de commandes, mais (...) il y avait d'autres solutions, se diversifier vers d'autres activités" par exemple, ajoute-t-il.

"On savait bien ce qui allait se passer dans l'automobile, mais rien n'a été anticipé" accuse le représentant des salariés. Juste avant les fêtes de fin d'année, "*pour les salariés c'est dur*".

Alors que le **site de Denain se met en grève immédiatement**, des actions sont prévues "*sur tous les sites*" ArcelorMittal, a ajouté le syndicaliste.

ArcelorMittal avec ses hauts fourneaux de Dunkerque et de Fos-sur-mer fournit en acier notamment les usines d'automobile et l'industrie du BTP.

En septembre, la CGT d'ArcelorMittal avait mené une journée d'action pour "*défendre la sidérurgie française*" et particulièrement au sein des bases françaises du deuxième sidérurgiste mondial, où nombre de salariés sont encore hantés par la douloureuse fermeture des hauts fourneaux de Florange en 2012.

Les salariés des sites de Reims et de Denain se sont mis en grève à la suite des annonces. Le CSE est convoqué le lundi 25 novembre à Reims. L'intersyndicale (CGT, CFDT, FO, CFE/CGC) appelle les salariés à se mettre en grève pendant la réunion et appelle à **une journée noire le mardi 26 novembre avec des rassemblements sur les 8 sites français**.

Le ministre de l'Industrie Marc Ferracci a admis **qu'il y aurait d'autres annonces de fermetures de sites industriels en France après celles annoncées de Michelin**.

COGNAC (CHARENTES) : GRÈVE CHEZ HENNESSY, LES SALARIÉS DÉNONCENT UN PROJET DE « DÉLOCALISATION » EN CHINE !

Les syndicats CGT, FO et CFDT dénoncent un projet expérimental de la direction, qui souhaiterait expédier du cognac en vrac sur le marché chinois, afin de contourner les menaces de surtaxes

Environ 500 salariés de la maison de cognac Hennessy ont formé un piquet de grève mardi matin, rue de la Richonne à Cognac, devant le siège social du célèbre négociant, fleuron du groupe de luxe LVMH. Ils répondent à l'appel de la CGT, de FO et de la CFDT, qui dénoncent un projet expérimental de « **délocalisation** » de la mise en bouteille sur le marché chinois.

Les syndicats déclarent que la direction souhaite réaliser un « *essai de d'expédition en vrac et d'embouteillage en Chine, par un sous-traitant local* », afin de contourner les menaces de surtaxes.

« Des milliers d'emplois menacés » !

« Nous avons été informés le jeudi 14 novembre. La baisse des volumes expédiés en Chine ne saurait justifier ce projet, tant les conséquences à long terme pourraient être désastreuses. Des milliers d'emplois seront menacés demain, non seulement dans notre maison mais aussi dans toute l'industrie du territoire, verrerie, cartonnerie, bouchage, étiquetage, etc. », expliquent Matthieu Devers (CGT), secrétaire du conseil social économique (CSE) de l'entreprise, et son collègue délégué Bertrand Bruand.

Le mouvement est suivi par plus des deux tiers des salariés d'Hennessy. Sur le piquet de grève rue de la Richonne, on a constaté ce matin la présence de délégations d'employés d'autres négociants (Martell, Rémy Martin et Courvoisier) et de l'usine verrière Verallia, venus soutenir leurs collègues.

Le conflit social intervient alors que LVMH a annoncé jeudi dernier d'importants mouvements au sein du groupe, dans l'organigramme de la division vins et spiritueux Moët-Hennessy et à la tête du négociant Hennessy.

Dans l'après-midi, les syndicats annonçaient reconduire la grève mercredi.

Novares à Vélizy-Villacoublay (67) :

Les 122 salariés alsaciens du sous-traitant automobile se sont mis en grève illimitée le 21 novembre à l'annonce de la fermeture courant 2025 de son site d'Ostwald situé en périphérie de Strasbourg pour une relocalisation de la production en République tchèque. De source syndicale l'usine est à l'arrêt jusqu'à nouvel ordre. Les syndicats appellent donc la direction à revenir à la table des négociations. L'intersyndicale demande également à

Stellantis « *unique donneur d'ordre du site à participer au financement* ». Chiffre d’Affaire de l’entreprise: 1,2 milliard d'euros.

MONDE

ALLEMAGNE / VOLKSWAGEN : LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL MENACENT D'UN CONFLIT SOCIAL HISTORIQUE !

Le syndicat IG Metall hausse le ton et demande à la direction du constructeur automobile de renoncer à ses projets de fermeture d’usines et de licenciements.

Sans renoncement à ses «positions maximales», Volkswagen prendrait «la responsabilité de nous entraîner dans un conflit social comme cette république n’en a pas connu depuis des décennies». Les représentants du personnel du groupe automobile durcissent le ton le mercredi 20 novembre face à la direction qui prévoit de fermer plusieurs usines. C’est Thorsten Gröger, négociateur du syndicat IG Metall, qui a notamment avancé cette menace d’un conflit social d’une ampleur inédite à la veille d’une nouvelle séance de négociations avec la direction.

Des grèves sont possibles chez le premier employeur industriel d’Allemagne après une période de "**dialogue social obligatoire**", soit à partir de décembre. Un conflit social tomberait au pire moment, «dans une situation de crise géopolitique, de faiblesse économique, d’un gouvernement sans majorité et d’une industrie dans une mutation comme nous n’en n’avons guère connue», a ajouté le syndicaliste.

Difficultés de l’industrie allemande !

Comme ses concurrents européens, Volkswagen subit la baisse de la demande mondiale, surtout pour les véhicules électriques, et la plupart des ses usines ont réduit leur régime de production. Fin octobre, la direction du groupe a dévoilé **un plan de réduction de 10% des salaires** et une révision du système des primes, qui lui permettraient de réaliser **une partie des milliards d’économies visées pour redresser sa compétitivité.**

IG Metall se dit prêt à négocier si Volkswagen renonce à des licenciements secs et des fermetures d’usines, qui seraient une première dans l’histoire du groupe. Lors d’une conférence de presse ce mercredi, le syndicat et le comité d’entreprise ont présenté un «**plan d’avenir**» selon lequel les **salariés et les membres de la direction renonceraient temporairement à une partie de leurs bonus et aux augmentations de salaires, contre un allègement du temps de travail**, pour répondre aux problèmes de la surcapacité de certaines usines. Ce programme permettrait d’économiser **1,5 milliard d’euros, ont expliqué les syndicats**, une somme encore loin des milliards jugés nécessaires par la direction.

ETATS-UNIS : LE CONSTRUCTEUR AÉRONAUTIQUE BOEING DÉMARRE SON PLAN DE RÉDUCTION DES EFFECTIFS, AVEC 2.200 LICENCIEMENTS SUR SES SITES HISTORIQUES !

Le constructeur aéronautique Boeing a envoyé les premières notifications de licenciement, dans le cadre du plan de réduction de 10% de ses effectifs mondiaux, qui concernent près de 2.200 personnes dans le seul État de Washington (nord-ouest).

Au 31 décembre 2023, il employait 170.688 personnes. Selon un document rendu public par le Service de sécurité de l’Emploi de l’État de Washington, l’avionneur américain a décidé d’y licencier **2.199 personnes** à partir du 20 décembre.

Selon Boeing, la plupart des employés recevant notification de licenciement cette semaine quitteront Boeing mi-janvier, avec des indemnités et une assurance-santé pendant trois mois. Le syndicat des ingénieurs SPEEA (Society of Professional Engineering Employees in Aerospace) a été prévenu jeudi soir que 438 de ses membres allaient être licenciés, selon un porte-parole. Il compte plus de 19.000 adhérents aux États-Unis, dont environ 16.500 travaillant chez Boeing (Washington, Oregon, Californie et Utah).

FORD : LE CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE ANNONCE 4.000 NOUVELLES SUPPRESSIONS DE POSTES EN EUROPE !

Ces suppressions d’emplois doivent intervenir d’ici à la fin de l’année 2027, principalement en Allemagne et au Royaume-Uni, alors que les plans sociaux se multiplient chez les constructeurs et les équipementiers automobiles. Cette annonce constitue une nouvelle illustration des difficultés du secteur automobile. Le constructeur américain Ford a annoncé, mercredi 20 novembre, **4.000 nouvelles suppressions d’emplois en Europe d’ici la fin de 2027**, principalement en Allemagne et au Royaume-Uni.

« L’entreprise a subi des pertes importantes ces dernières années et le passage de l’industrie aux véhicules électriques et à une nouvelle concurrence a été très préjudiciable », a déclaré le groupe dans un communiqué. Les ventes de voitures électriques ralentissent depuis un an en Europe tandis que les plans sociaux se multiplient chez les constructeurs et les équipementiers automobiles, également touchés par la concurrence chinoise accrue.

Le plan annoncé par Ford représente **14 % des effectifs du groupe en Europe**. Parmi ces suppressions, **2.900 doivent toucher l'Allemagne, 800 le Royaume-Uni et 300 le reste de l'Europe**, a annoncé un porte-parole de Ford, qui emploie **174.000 personnes dans le monde, dont 28.000 personnes en Europe**.

L'économie allemande particulièrement touchée !

Cette annonce vient s'ajouter aux coupes de 3.800 postes annoncées en 2023 sur le Vieux Continent. Le constructeur, qui était un des piliers de l'industrie automobile européenne, a vu ses parts de marché s'effondrer au cours des vingt dernières années et représentait 4,4 % des ventes de voitures neuves en 2023 dans le monde, loin derrière Volkswagen (6 %) et Toyota (10,7 %).

Ford a déclaré s'être adressé au gouvernement allemand pour demander des investissements publics dans les infrastructures de recharge ainsi que des « *incitations significatives pour aider les consommateurs à passer aux véhicules électriques* », alors que l'Allemagne a mis fin en 2023 au bonus environnemental pour l'achat de voitures électriques.

ITALIE : L'HÔPITAL PUBLIC EN GRÈVE FACE AU MANQUE DE MOYENS !

"Plus de deux millions d'Italiens renoncent à se soigner pour des raisons économiques".

Délais d'attente, manque de personnels, salaires... Le système de santé italien est en pleine crise depuis plusieurs années.

En Italie, les médecins et infirmiers ont entamé, mercredi 20 novembre, une grève nationale pour demander plus de moyens pour le système de santé public. L'Italie dépense en effet moins que la moyenne des pays européens et les chiffres sont encore en baisse cette année : la dégradation de ce service public est devenue la priorité des Italiens. Et elle atteint des niveaux alarmants. Ainsi, il manque au moins **65.000 infirmiers en Italie**.

Antonio De Palma, président du syndicat Nursing Up, avance une raison : les salaires stagnent autour des 2.400 euros brut en moyenne. "Le métier, n'attire plus les jeunes qui ne s'inscrivent plus à l'université. Ils étaient **46.000 environ il y a dix ans. Ils sont 22.000 aujourd'hui**. C'est une débâcle !", constate-t-il. Du côté des médecins, c'est la fuite vers le privé qui pose problème.

Des délais d'attente hors-norme !

Autre exemple de la crise : dans les hôpitaux publics, les délais d'attente pour un examen sont parfois infernaux.

"Les patients nous ont signalé des délais d'attente de plus de 300 jours pour une mammographie ou encore un an et demi pour une IRM", dénonce Valeria Fava, l'une des responsables de l'association. Pour réduire les délais, les patients, **ceux qui le peuvent**, se tournent vers le privé.

"Quatre millions et demi de personnes renoncent à se soigner en Italie, dont 2 millions et demi pour des raisons économiques. Comme le taux de pauvreté augmente, toujours moins de personnes pour le payer de leur poche, ce que le service public ne leur garantit pas", décrypte Nino Cartabellotta, président de la fondation Gimbe, qui publie un rapport régulier sur le système de santé. Cette tension vire souvent à la violence, de l'insulte aux coups de poings, on a recensé plus de 40 épisodes de violence par jour en Italie contre des professionnels de santé en 2023.

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :

Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement